

Index AI : PRE01/095/2011
01 March 2011

Tunisie. Les forces de sécurité doivent rendre des comptes pour avoir tué des manifestants

Amnesty International demande, en ce mardi 1er mars, l'ouverture immédiate d'enquêtes indépendantes, alors qu'elle vient de publier un rapport faisant état d'exécutions illégales et d'actes de brutalité perpétrés par les forces de sécurité tunisiennes lors des manifestations de décembre et janvier ayant mené au départ de l'ancien président Zine el Abidine Ben Ali.

Intitulé [*La Tunisie en révolte. Les violences de l'État pendant les manifestations antigouvernementales*](#), ce rapport révèle que les forces de sécurité ont fait feu sur des passants et des manifestants prenant la fuite, et tiré à balles réelles sur des manifestants ne menaçant ni leur vie, ni celle d'autrui.

« Les forces de sécurité ont agi avec mépris pour la vie humaine dans bien trop de cas », a déclaré Malcolm Smart, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

« Le nouveau gouvernement doit faire en sorte que les homicides imputés aux forces de sécurité et les graves allégations de violations les incriminant donnent lieu sans délai à des enquêtes exhaustives et indépendantes, et que les responsables présumés rendent des comptes. »

« C'est là une première étape indispensable afin de tourner la page des longues années de violations perpétrées sous l'égide de l'ancien président », a ajouté Malcolm Smart.

« Ces enquêtes doivent déboucher sur la vérité pour tous les Tunisiens, et sur la justice et des réparations pour les victimes. »

Les personnes arrêtées par les forces de sécurité ont en outre été systématiquement frappées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements, d'après les éléments recueillis pour le rapport par une équipe d'établissement des faits envoyée par Amnesty International en Tunisie entre les 14 et 23 janvier.

Ghassan Chniti, travailleur saisonnier de 19 ans, a été tué par balle alors qu'il s'éloignait de la police en courant, dans la petite ville de Thala (centre de la Tunisie), selon d'autres jeunes qui se trouvaient avec lui.

Un médecin a confirmé qu'il avait été abattu par derrière après avoir examiné son corps à l'hôpital de Kasserine.

Le jeune homme est l'une des cinq personnes mortes après avoir été atteintes par des balles réelles à Thala le 8 janvier, lorsque des échauffourées ont éclaté entre manifestants et policiers.

Son père a déclaré à Amnesty International : « Mon fils travaillait et gagnait environ 150 dinars par mois [70 euros] pour aider toute la famille. Il est allé participer aux manifestations [...] Nous ne gagnons pas assez pour nourrir la famille. »

Une seule balle a suffi à tuer Malek Habbachi, 24 ans, qui venait de se fiancer ; il a été touché au cou le soir du 12 janvier dans la cité Tadhoun, une des banlieues les plus étendues et les plus pauvres de Tunis. Selon les témoins, il a été abattu par un tireur d'élite.

Des policiers antiémeutes brandissant des matraques ont frappé Youssri, le frère de Malek Habbachi, à la tête, sur le dos et les jambes, alors qu'il essayait de porter Malek jusqu'à son domicile.

Le père de Malek Habbachi a déclaré que celui-ci avait rejoint les manifestants afin de demander de meilleures perspectives d'avenir. « Le peuple tunisien ne veut pas accepter ses conditions de vie. Malek se battait contre la corruption ».

La sœur de Malek Habbachi, qui étudie le droit, a dit aux chercheurs d'Amnesty International : « Nous voulons la justice » ; la plupart des familles de victimes la rejoignent sur ce point.

De nouveaux faits de violence ont eu lieu le 5 février lorsque les forces de sécurité de la ville de Kef ont ouvert le feu sur des manifestants demandant la démission du chef de la police locale, qu'ils accusaient d'abus de pouvoir.

Des policiers ont abattu deux des manifestants, qui essayaient d'après leurs dires de pénétrer par effraction dans le poste de police.

Amnesty International a demandé aux autorités provisoires de permettre aux Tunisiens d'exprimer leurs opinions et de participer à des manifestations pacifiques sans avoir à craindre d'être tués, blessés ou arrêtés arbitrairement.

« Après les longues années de répression qu'a connues le pays sous le président Ben Ali, les autorités tunisiennes doivent désormais prendre des mesures concrètes pour brider les forces de sécurité et inculquer la culture des droits humains aux forces de police, en particulier », a ajouté Malcolm Smart.

« Les autorités doivent clairement montrer, à la fois dans le droit et dans la pratique, que nul n'est au-dessus des lois. Elles doivent faire savoir que les responsables d'exécutions illégales, d'un recours excessif à la force, d'actes de torture et d'autres violations devront rendre des comptes. »

Complément d'information

Une délégation d'Amnesty International s'est rendue en Tunisie du 14 au 23 janvier, et a rencontré des familles de victimes des émeutes, des personnes blessées lors des manifestations, des témoins et d'anciens détenus, ainsi que des avocats, des défenseurs des droits humains, des syndicalistes et des professionnels de la santé. Les chercheurs se sont rendus à Hammamet, Bizerte, Regueb, Thala et Kasserine.

Le gouvernement provisoire actuellement au pouvoir fait état de 78 morts et d'une centaine de blessés pendant les manifestations. Les organisations tunisiennes de défense des droits humains estiment que le nombre de morts est bien plus élevé que cela, et les Nations unies évaluent ce chiffre à 147, en plus des 72 personnes mortes en prison dans le cadre d'affaires en lien avec les troubles. La plupart des homicides sont imputés à la Brigade de l'ordre public.

Le 24 janvier, Amnesty International a publié un document intitulé [Tunisie. Programme pour le changement en matière de droits humains](#), dans lequel elle invite les autorités tunisiennes à lancer des réformes fondamentales et durables afin de rompre avec les 23 ans de violations systématiques des droits humains que le pays a connus sous le régime de Zine El Abidine Ben Ali.